

GRAND PRIX DE ROISSY

Du Vendredi 29 Septembre au Dimanche 01 Octobre 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours – WINGS du UGOLF Golf International de Roissy

FORMULE DE JEU

Simple stroke-play brut sur 54 trous, 18 trous par jour, CUT après 36 trous, classement sur l'addition des scores bruts des 3 tours.

Le nombre de joueurs amateurs qualifiés après CUT sera de : 12 premières dames (plus les éventuels ex aequo), 45 premiers messieurs (plus les éventuels ex aequo). Si des joueurs professionnels jouent le Grand Prix, ils ne seront pas pris en compte dans le calcul du CUT.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs : Index inférieur à 8,5

Une série Dames : Index inférieur à 12.5

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés FFGolf 2023. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, être licenciés dans leur pays d'origine.

Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf.

Tout joueur doit s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.

La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à l'FFGolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du joueur sera bloquée sur RMS. Tout joueur doit être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs auxquels il a participé, sinon il sera refusé.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (I-9-3)

INSCRIPTION

Ouverture des inscriptions directement sur le site du Golf International de Roissy dans l'onglet « Actualités » (Dossier d'inscription à envoyer au Golf).

La date limite d'inscription est fixée au Jeudi 14 Septembre 2023 à 12 heures.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du club le Mardi 19 Septembre 2023 dans la journée.

Les inscriptions ne seront validées que si elles mentionnent « nom, prénom, n° de licence, téléphone et mail » et incluent le droit d'engagement. Inscription par courrier, accompagnée du règlement jusqu'au 14 septembre, le cachet de la Poste faisant foi. **Chèque à l'ordre du GOLF INTERNATIONAL DE ROISSY ou en ESPECES.**

Droits d'engagement :

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription (Jeudi 14 Septembre 2023) reste redevable du droit d'engagement.

Champ des joueurs :

– Pour les adultes extérieurs de plus de 25 ans (nés avant ou en 1998) :	110€
– Pour les licenciés FFGolf extérieurs de 19 à 25 ans (nés entre 1999 et 2004) :	65€
– Pour les licenciés FFGolf extérieurs de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après) :	50€
– Pour les membres du club International de Roissy :	40€
– Pour les membres UG/BG 7/7 (Abo 93/95, Grand Paris 7/7, France 7/7) :	60€
– Pour les membres UG/BG 5/7 ou n'ayant pas la gratuité ou membres Bluegreen:	70€

Le nombre maximum de joueurs sera de 120, incluant 27 dames minimum (hors WC) et 12 Wild Card maximum.

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

HEURES DE DÉPARTS

– 1er jour : 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs) Ordre de jeu : Bloc 2, puis Bloc 1, Bloc 3 et pour finir Bloc 4.

– 2ème jour : Bloc 3, Bloc 4, Bloc 2 et Bloc 1.

– 3ème jour : en fonction des résultats du total des deux premiers tours, ordre décroissant.

Le 1er tour, par tranches horaires en respectant l'ordre du Mérite Amateur puis l'ordre croissant des index à l'intérieur de ces tranches. (Les départs seront disponibles sur le site du Golf International de Roissy, sur le site de la ligue / FFGolf ou au Club House le jeudi 28 Septembre 2023.

Les départs du 2ème tour seront ceux du 1er tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.

Les départs du 3ème tour seront par ordre de classement brut inverse des 2 premiers tours.

Les horaires de départs sont consultables sur le site du Golf International de Roissy et sur celui de la FFGolf.

Premier tour : premier départ à 8 heures

Deuxième tour : premier départ à 8 heures

Troisième tour : premier départ à 8h30

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère II – Marques Blanches – 5933 mètres, Par 72 – SSS 72

Dames : Repère IV – Marques Bleues – 4840 mètres, Par 72 – SSS 71.1

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place à l'issue des 3 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1, 9, 10, 16, 17, 18 et ainsi de suite.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (Classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 2 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

Le Dimanche 01 Octobre 2023 au Club House 30 minutes après la fin de la compétition, suivi d'un cocktail.

JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

Sur réservation le Jeudi 28 Septembre (Créneaux 09h00-14h). Parcours fermé à 15h00.

TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs pourront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et du déroulement de l'épreuve au tableau officiel. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

ARBITRES

MICHELS François Chef Arbitre

LAMBERT Fabienne Arbitre

BAUMANS Philippe Arbitre

COMPORTEMENT ET TENUE VESTIMENTAIRE

Si un joueur (ou son cadet) se comporte de manière incorrecte, ou s'il ne respecte pas le code de comportement des règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs (règle 1-2), il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée. Le joueur devra obligatoirement se conformer à la Charte vestimentaire en vigueur au sein du Golf International de Roissy.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).